



Comité de Pilotage

PREMIÈRE RÉUNION

Sommaire

Ordre du jour

- I. Présentation du territoire
- II. Présentation de la démarche PTGE et du calendrier du 04/21 au 11/21
- III. Présentation de la gouvernance
- IV. Présentation d'un rétroplanning de la démarche PTGE
- V. Décision sur une demande de report du délai pour la réalisation du PTGE
- VI. Présentation de la mission du prestataire externe
- VII. Décision sur l'accompagnement par un prestataire externe et validation du Cahier des Clauses Techniques et Particulières associé

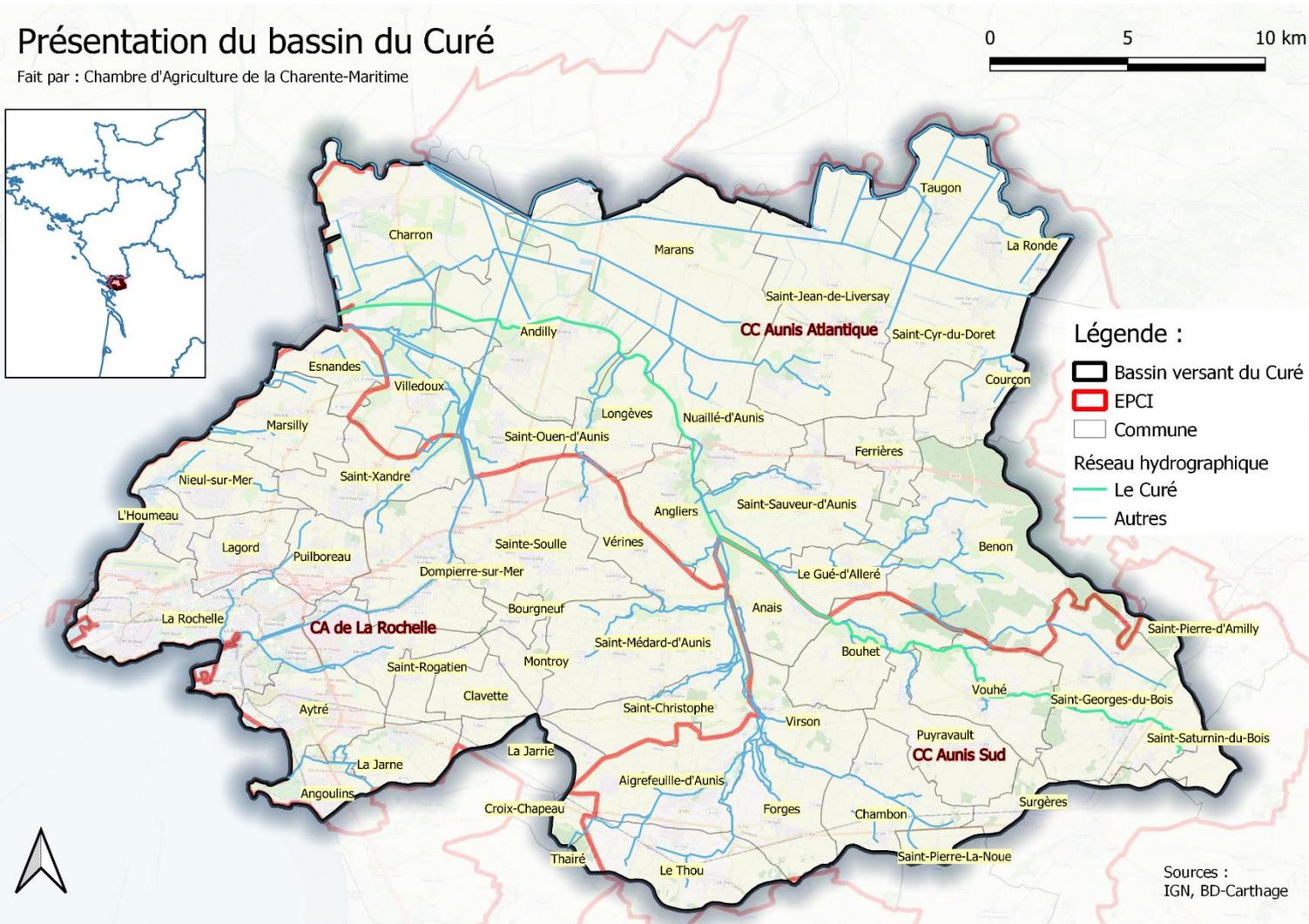
Contexte

I. Présentation du territoire

Présentation du bassin du Curé

Fait par : Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime

0 5 10 km



Légende :

- Bassin versant du Curé
- EPCI
- Commune
- Réseau hydrographique
- Le Curé
- Autres

○ 3 EPCI

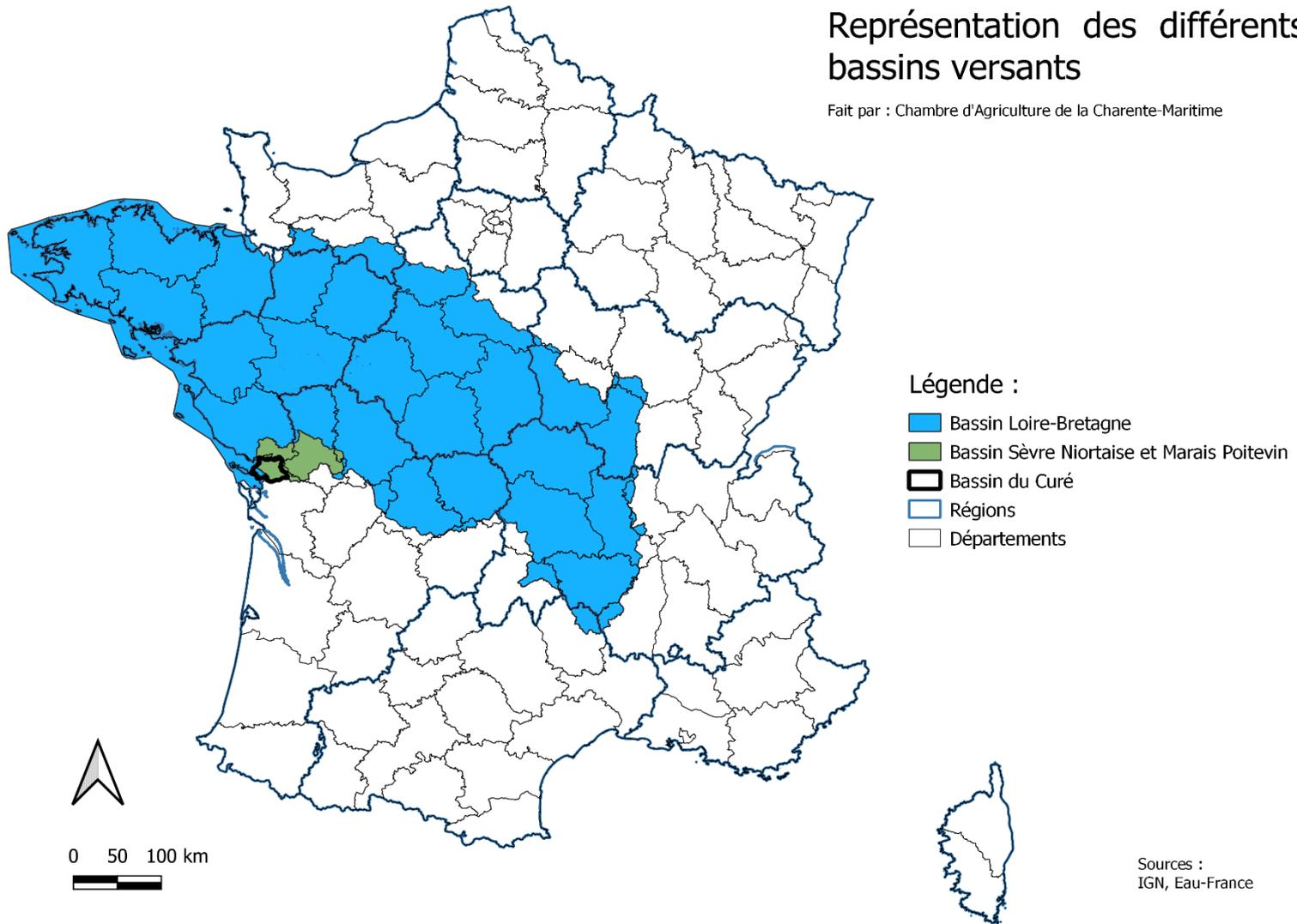
○ 55 communes

Sources :
IGN, BD-Carthage

I. Echelles des bassins versants

Représentation des différents bassins versants

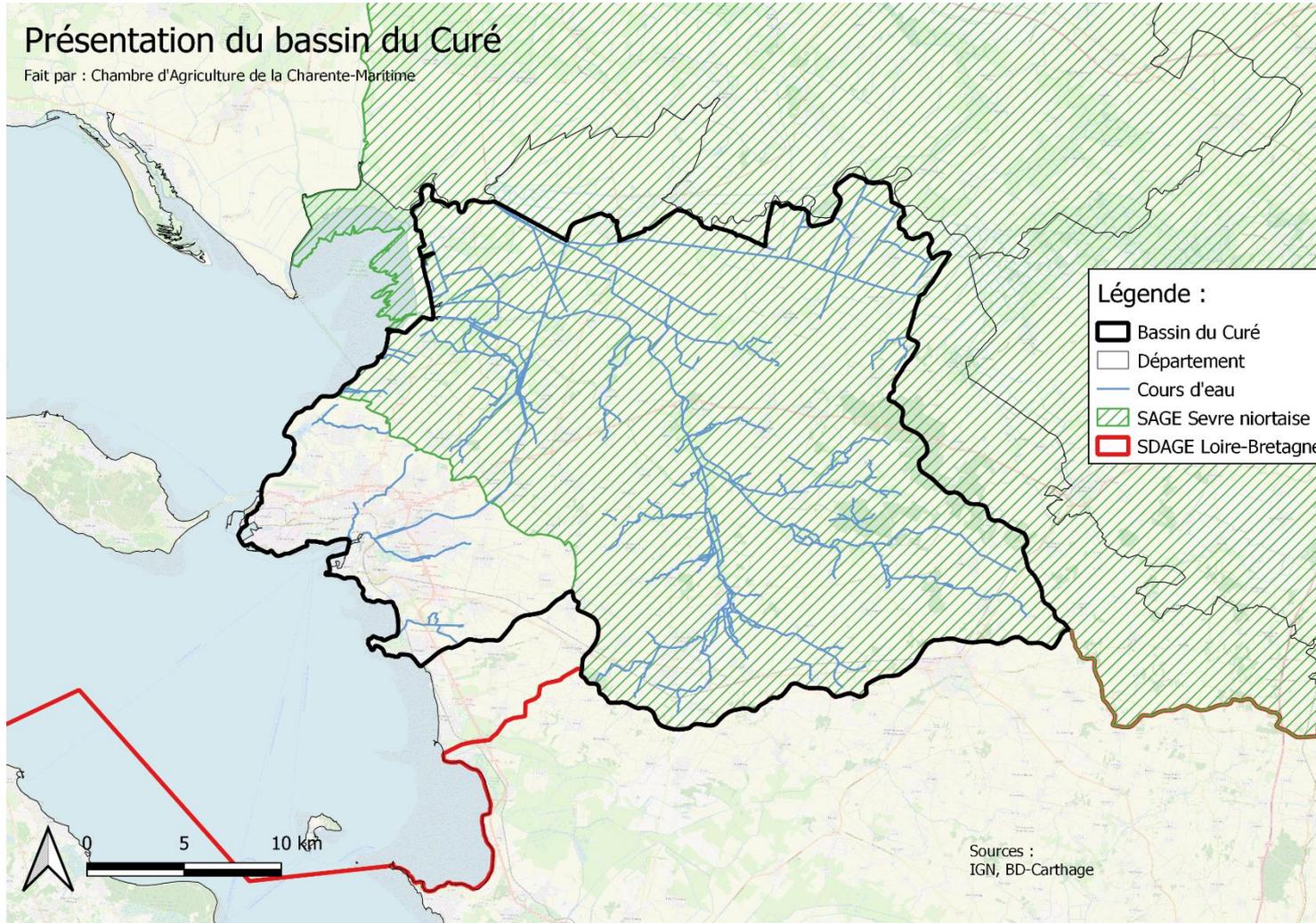
Fait par : Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime



I. Le Bassin du Curé

Présentation du bassin du Curé

Fait par : Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime

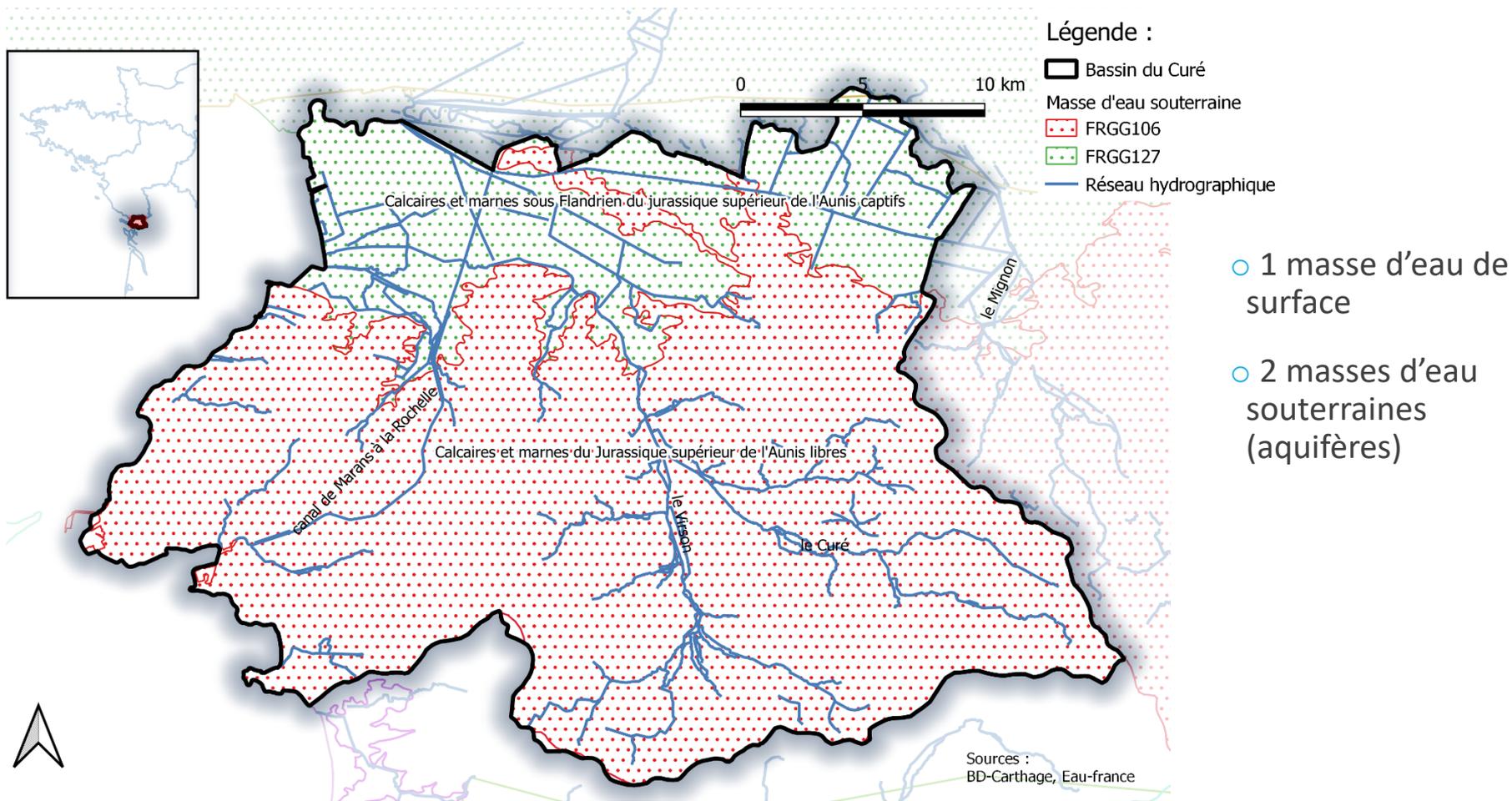


- 1 zone blanche hors SAGE intégrée
- Le bassin du Curé = bassin hydrographique + zone blanche

I. Les masses d'eau

Masses d'eaux superficielle et souterraines sur le bassin du Curé

Fait par : Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime



I. Etat des masses d'eau

Souterraines :

- La masse d'eau Jurassique, la plus sollicitée pour le prélèvement d'eau est dégradée vis-à-vis :
 - Du paramètre nitrates (2027)
 - De son état quantitatif (2021)

Masse d'eau		Evaluation de l'état					
		Etat chimique				Etat quantitatif	
Code	Nom	Global	Nitrate	Pesticides	Paramètre déclassant	Etat	Paramètre déclassant
FRGG106	Calcaires et marnes libres du Jurassique supérieur de l'Aunis	4	4	2	Nitrates (Qualité Générale)	4	Test cours d'eau, Test écosystème terrestres
FRGG127	Calcaires et marnes captifs sous Flandrien du Jurassique supérieur de l'Aunis	2	2	2	/	2	/

Fig : Etat des masses d'eaux souterraines (EPMP, 2021)

De surfaces :

- La masse d'eau de surface est dégradée vis-à-vis de :
 - Du bilan en oxygène
 - Du paramètre nitrates
- L'état biologique manque de données

Masse d'eau		Masse d'eau : état écologique				Objectif de bon état - Délai	
Code	Nom	Etat écologique	Etat biologique	Etat physico-chimique générale	Indice biologique diatomées (IBD)	Ecologique	Chimique
FRGR0608	Le Curé et ses affluents	Moyen	Bon	Médiocre	Bon	Bon potentiel - 2027	Bon potentiel - Non déterminé

Fig : Etat de la masse d'eau superficielle (AELB, 2016)

I. Prélèvements en eau

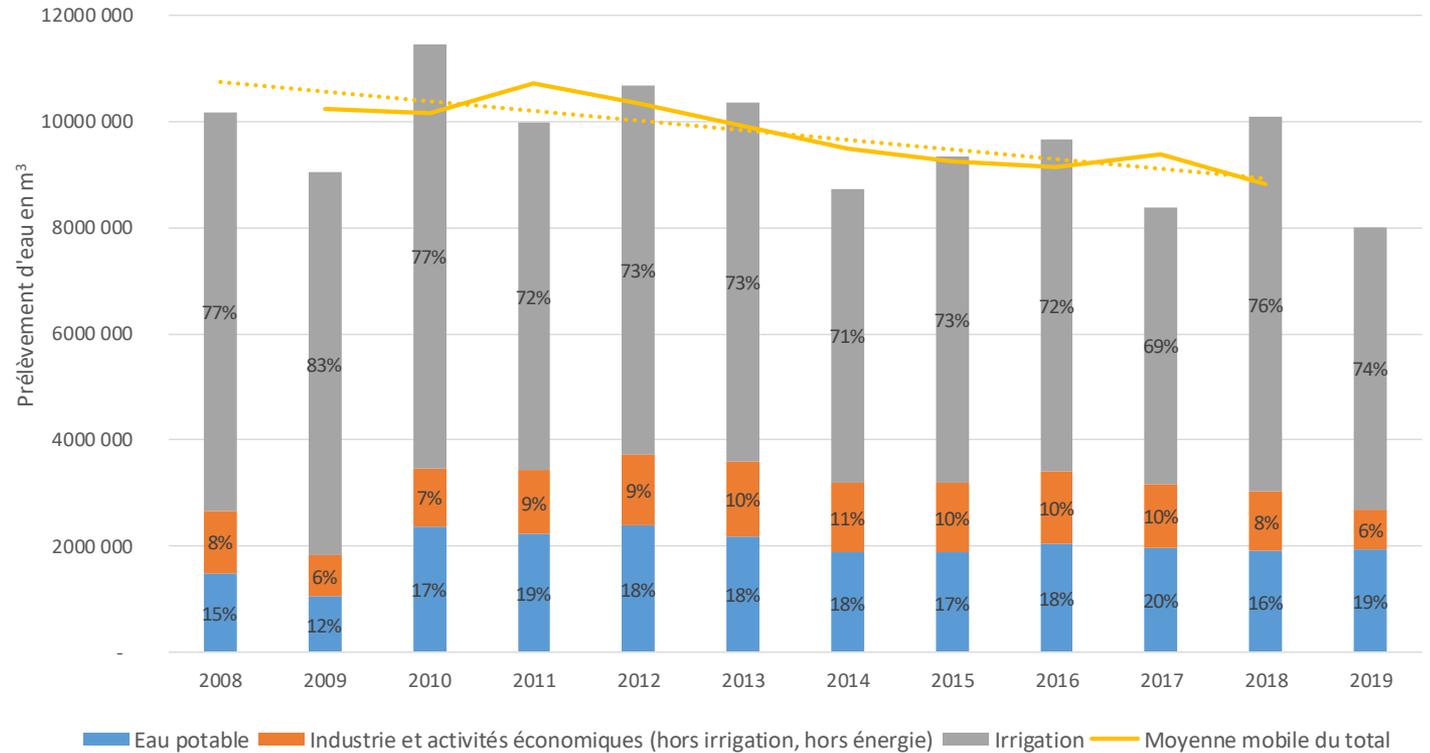
Prélèvements :

- Agricoles : [70% ; 75%] (avril – octobre)
- Eau Potable : [16% ; 20%]
- Industrie et autres : [6% ; 10%]

Evolution des prélèvements :

- Diminution due à la baisse des prélèvements agricoles
- Pas de tendance pour l'industrie
- Maintien pour AEP

Prélèvements par secteur sur le bassin du Curé



I. L'agriculture en 2019

L'agriculture sur le bassin en 2019 :

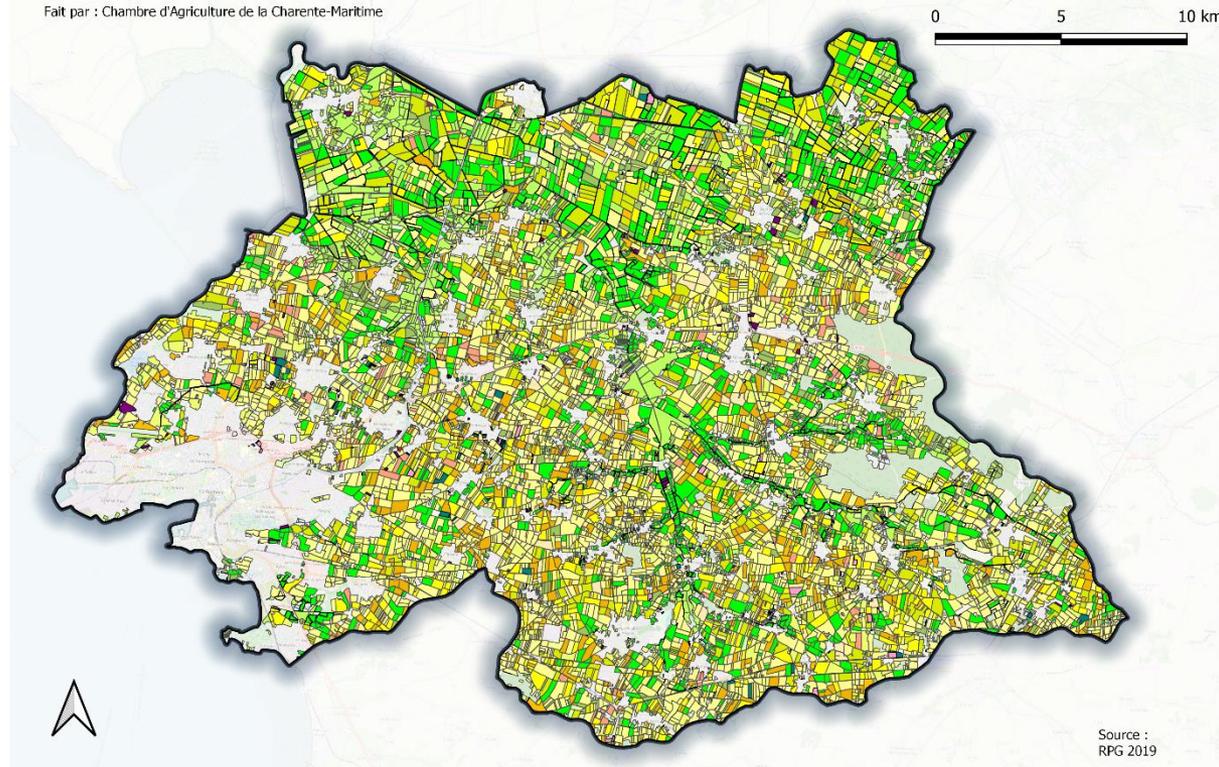
Types de cultures	Surfaces 2019 (ha)	Part
Céréales (hors maïs)	27 107	49,1%
Oléo-protéagineux	10 242	18,5%
Maïs (grain et ensilage)	8 477	15,3%
Prairies permanentes	4 463	8,1%
Fourrage	2 256	4,1%
Usage non-agricole, autres utilités	1 049	1,9%
Prairies temporaires	783	1,4%
Autres cultures	855	1,5%
TOTAL	55 231	

Répartition des exploitations selon le lieu du siège de l'exploitation en 2019 :

Département	17	79	86	Curé
Nombre d'exploitants	603	10	16	629

Cultures principales sur les parcelles du bassin versant du Curé en 2019

Fait par : Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime



Source : RPG 2019

Légende :

Bassin versant Curé	Autres oléagineux	Estives landes	Légumes - fleurs	Plantes à fibres	Tournesol
Réseau Parcelaire Graphique (RPG)	Blé tendre	Fourrage	Légumineuse à grain	Prairies permanentes	Vergers
Autres céréales	Colza	Fruits à coques	Maïs grain et ensilage	Prairies temporaires	Vignes
Autres cultures industrielles	Divers	Gel (sans production)	Orge	Protéagineux	

I. Les prélèvements agricoles en eau

Evolution des volumes consommés en agriculture

- 2001 – 2013 : baisse de 6,7 Mm³ en moyenne mobile 3 ans
- 2014 – 2020 : Stagnation autour de 5,7 Mm³ [Ecart type 3,2%]

Volumes cibles irrigation agricole (SAGE) :

- 2021 : 4,7 Mm³ **non atteint**
 - Dont 0,6 Mm³ sur la zone blanche



Le PTGE Curé

II.A La démarche PTGE

La démarche PTGE

- concerne un territoire avec un déficit quantitatif au sens du SDAGE en vigueur
- repose sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau
- aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers permettant d'atteindre un équilibre entre besoins et ressources
- respecte le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et intègre l'enjeu de préservation de la qualité des eaux (réduction des pollutions diffuses et ponctuelles)

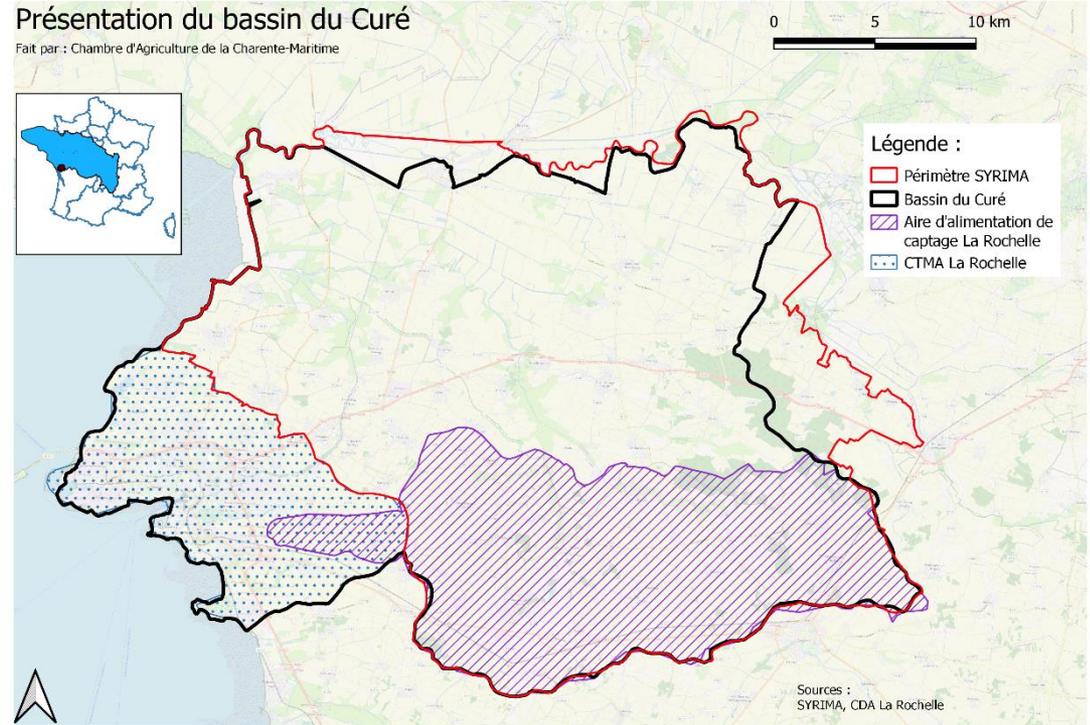
Les prérequis de la démarche :

- Identification du territoire ✓
- Identification des acteurs légitimes pour porter la démarche ✓
- Rédaction du cahier des charges permettant d'objectiver les grands principes et fixer un calendrier (A venir)
- Constitution des moyens d'animation et d'expertise (Ce jour et à venir)
- Activation de la démarche avec des instances participatives adaptées ✓
- Formalisation des engagements et suivis (Deuxième partie de la démarche)

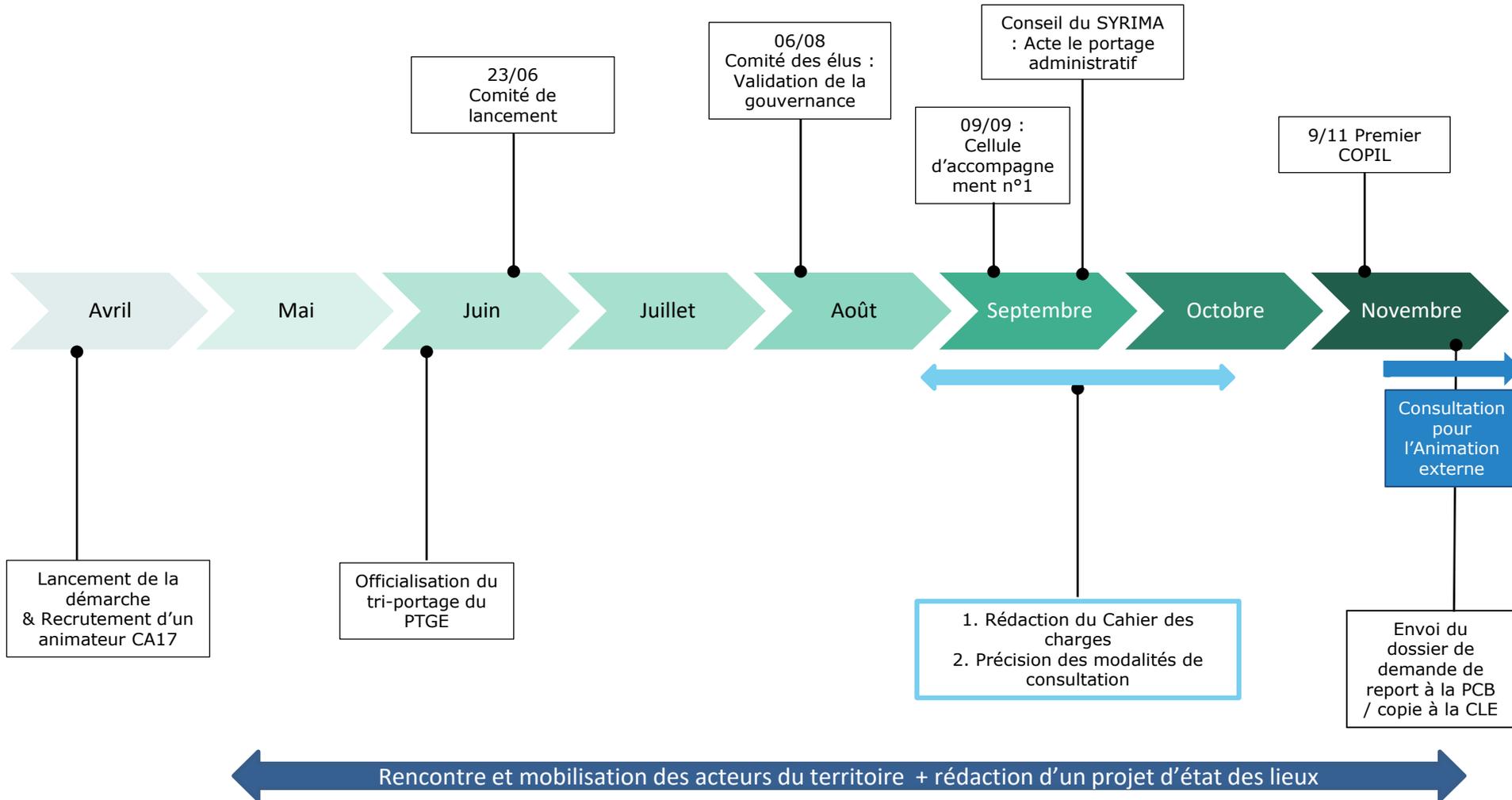
II.A La démarche PTGE

Identification des acteurs légitimes pour porter la démarche

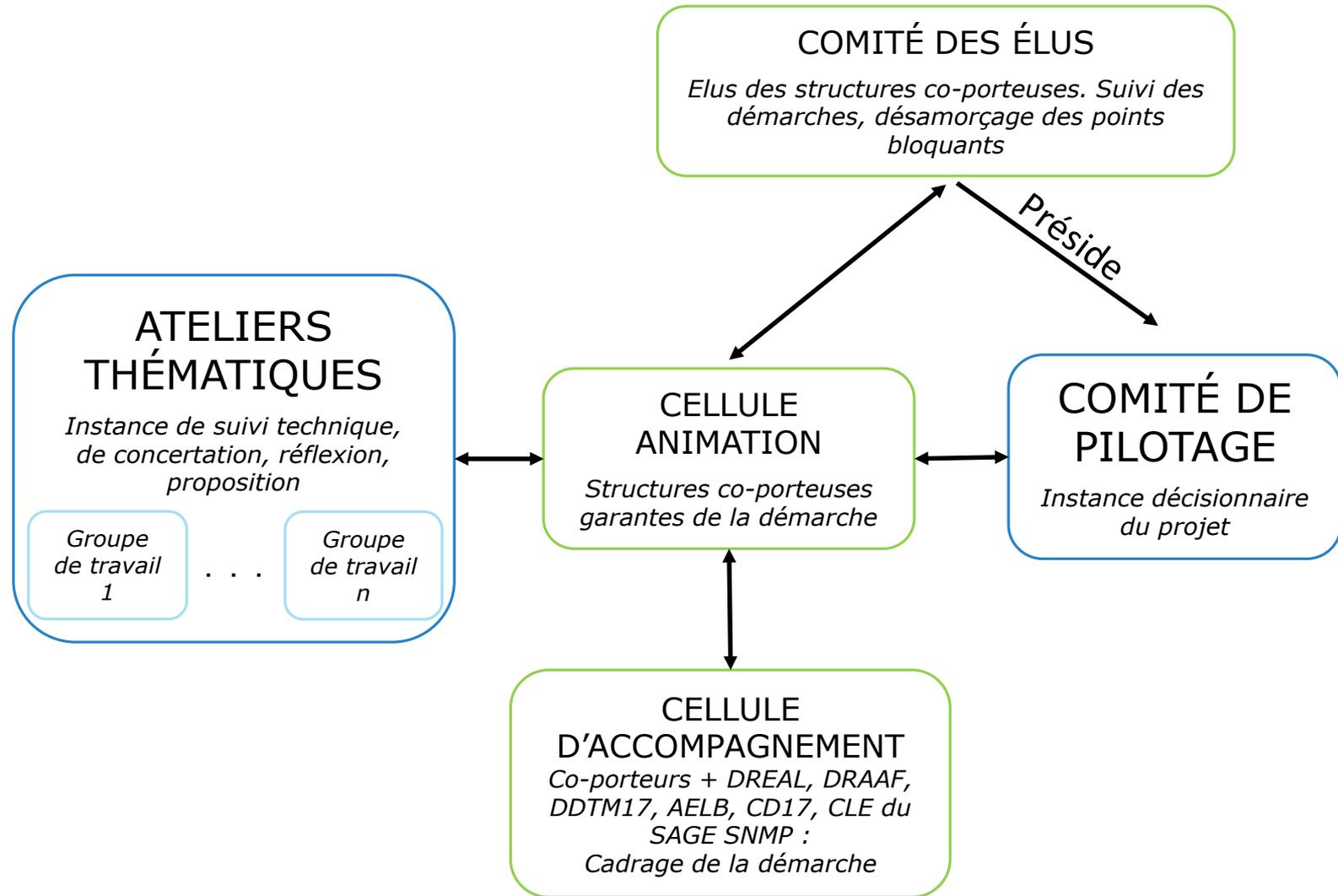
- Programme Re-Resources (contrat territorial qualité de l'eau) porté par l'Agglo La Rochelle
- Contrats territoriaux milieux aquatiques portés par l'Agglo la Rochelle et le SYRIMA
- Contrat territorial de gestion quantitative porté par la CA17



II.B. Que s'est-il passé en 2021 ?



III. Gouvernance



III. Constitution COPIL

Structure
Communauté d'Agglomération La Rochelle
Chambre d'agriculture 17
SYRIMA
Eau 17
Coopérative agricole Terre Atlantique
Coopérative agricole Océalia
Soufflet Agriculture
FRAB
GAB17
SYRES 17
ASA des irrigants d'Aunis
GDA Aunis
CAVAC
CORAB
Coopérative de Courçon
FD CUMA
EDT 17
Conseil régional de Conchyliculture
CCI La Rochelle
Port Atlantique La Rochelle

Structure
PNR marais Poitevin
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine
UNIMA
IIBSN
Nature environnement 17
LPO Poitou-Charentes
Coordination de défense du Marais Poitevin
Forum des marais atlantiques
Fédération de la Charente Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime
Etablissement public du marais poitevin
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Conseil départemental 17
DDTM 17
Association des maires de la Charente-Maritime (AMF17)

Structure
CLE du SAGE SNMP
Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
DRAAF Nouvelle-Aquitaine
DREAL Nouvelle-Aquitaine
OFB Nouvelle-Aquitaine
ARS Nouvelle-Aquitaine
Communauté de communes Aunis Atlantique
Communauté de communes Aunis Sud
INRAE Saint Laurent de la Prée
CEP 17
UFC que choisir de la Charente-Maritime

III. Gouvernance

Précision du rôle des co-porteurs :

- Garants de l'avancée de la démarche du PTGE et des moyens mis à disposition (animation générale de la démarche, logistique, communication et rédaction des documents finaux du PTGE) ;
- Le co-portage n'est pas décisionnaire sur la validation du PTGE

Comité de pilotage

- Instance décisionnaire du PTGE
- Pas de pondération des voix, décision prise de manière consensuelle

Ateliers thématiques :

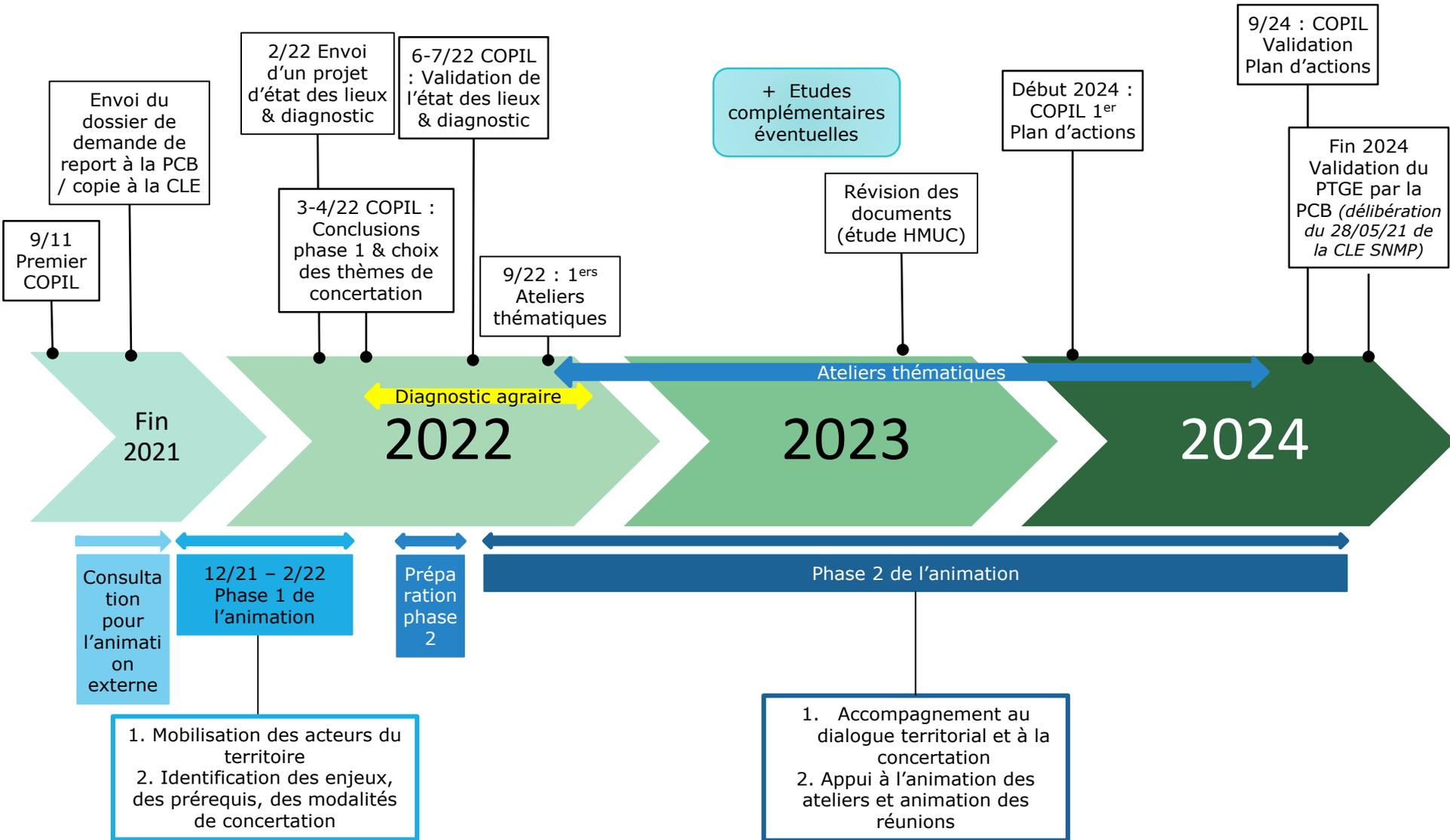
- Répartis en groupes de travail (de 15-20 personnes) ;
- Prévision : 6-8 GT qui se réunissent environ 4 fois chacun ;
- Thèmes validés en COPIL sur la base d'un travail de la phase 1 assuré par le prestataire externe et du diagnostic

III. Gouvernance

Remarques

Décision sur la gouvernance

IV. Rétroplanning prévisionnel



V. Délai et report

Remarques sur les délais et la demande de report

Décision sur le report (vote à mains levées)

Accompagnement à l'animation - concertation

VI. Présentation

Phase 1 (Marché subséquent n°1)

- Réaliser des entretiens individuels avec les acteurs identifiés du territoire
 - Identification des prérequis, des points bloquants, des données importantes à intégrer, etc.
 - Identification des enjeux du territoire
- Proposer les thématiques pour la concertation & la constitution des groupes de travail correspondants

Phase 2 (Marché subséquent n°2)

- Accompagnement stratégique au dialogue territorial et à la concertation
 - Proposer des méthodes de concertation et garantir la robustesse de la démarche
 - Proposer une stratégie de communication lors de la phase de concertation
- Appui à l'animation des ateliers et réunions
 - Etre un **facilitateur de discussions** (neutralité, reformulation, équité du temps de parole, etc.)

Remarque : Le financement est assuré par les 3 EPCI membres du SYRIMA maitre d'ouvrage

VII. Décision

Remarques sur le CCTP

Décision sur l'accompagnement par un prestataire externe et validation du Cahier des Clauses Techniques et Particulières associé

Avec le concours financier :

- De l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Du Département de la Charente-Maritime
- Du Programme Régional de Développement Agricole et Rural (PRDA)



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*